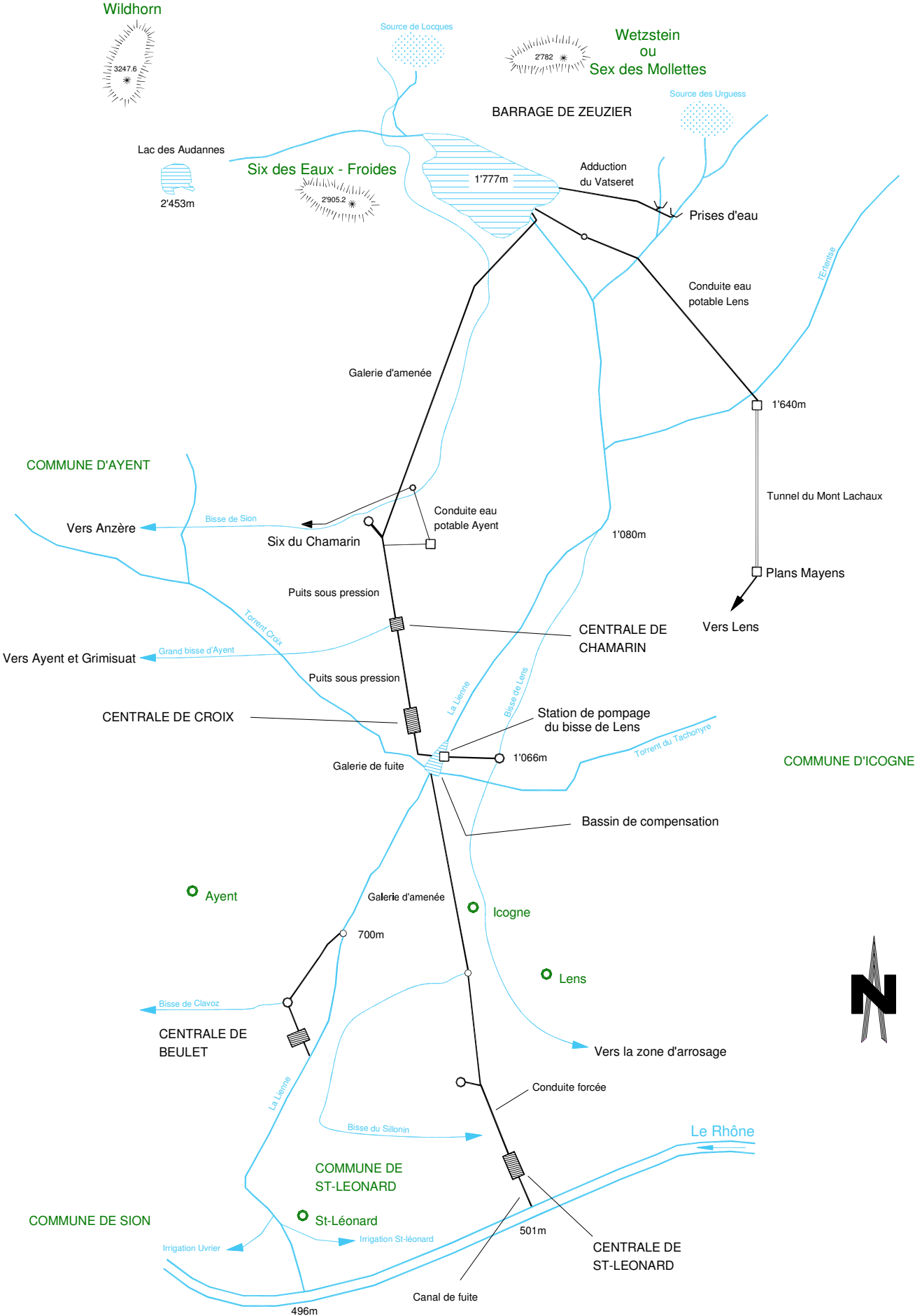


LIENNE

RAPPORT DE GESTION 2007/2008

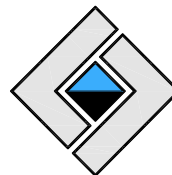
Situation générale



55^e RAPPORT DE GESTION

DU 1^{ER} OCTOBRE 2007 AU 30 SEPTEMBRE 2008

ELECTRICITE DE LA LIENNE SA



ACTIONNAIRES

BKW FMB Participations SA, Berne	33 1/3 %
Canton de Bâle-Ville, Bâle	33 1/3 %
Ville de Sion, Sion	33 1/3 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2008 à 2011.

MM.	*François Mudry	à Sion, Président
	*Jörg Schild	à Bâle, Vice-Président
	Patrick Braun	à Bolligen b. Bern
	Grégoire Dayer	à Sion
	Markus Küng	à Bâle
	*Heinz Raaflaub	à Muri b. Bern

**Les membres du conseil dont le nom est précédé d'un astérisque forment le Comité de Direction*

Délégué du Gouvernement valaisan

M. Gérard Mittaz, à Sion

Secrétaire du Conseil d'administration

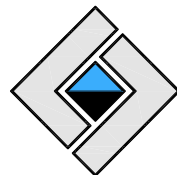
M. George Jenelten, à Sion

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

GESTION ET EXPLOITATION

L'Energie de Sion-Région SA, à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du cinquante-cinquième exercice de la société, clos le 30 septembre 2008.

EXPLOITATION

L'enneigement de l'hiver 2007/2008 fut précoce et abondant. Les apports d'eau restèrent cependant légèrement inférieurs à la moyenne. Les épisodes de foehn intenses qui sublimèrent une partie du manteau neigeux et les précipitations estivales au caractère surtout orageux expliquent ce modeste résultat.

L'exploitation n'a pas connu d'incident notable et la production d'électricité fut assurée normalement.

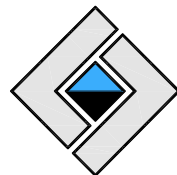
Le groupe 1 de l'usine de St-Léonard fut en arrêt d'exploitation du 27 mars au 31 juillet 2008. En collaboration avec le personnel d'exploitation, Alstom procéda au remplacement des enroulements statoriques de l'alternateur et la turbine fut expédiée chez VATECH à Kriens pour y subir une révision générale.

En vue d'améliorer la protection anticorrosion extérieure de la conduite forcée de St-Léonard, une nouvelle protection cathodique fut mise en place sur le tronçon supérieur entre la chambre de la vanne de tête et le village de Chelin.

Le 30 août 2008, la commune d'Ayent organisa une fête commémorative pour le 50^{ème} anniversaire de la première mise en eau du barrage de Zeuzier. En collaboration avec la Lienne SA, une plaquette souvenir fut éditée. A cette occasion, les visites du barrage connurent un franc succès.



Pose de la nouvelle protection cathodique

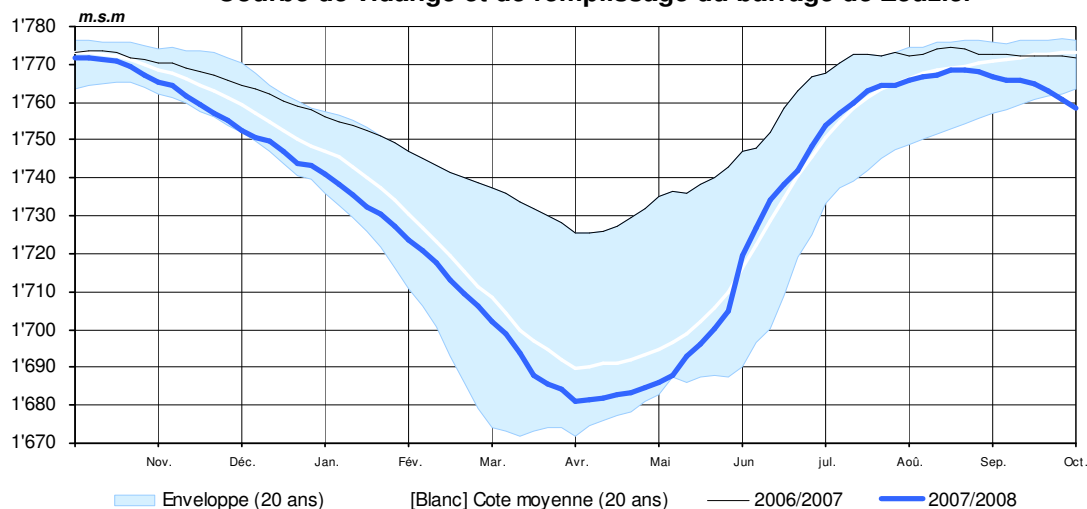


Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2007/2008 sont inférieurs de 3.98% à la moyenne des 20 dernières années.

	2007/2008 mio m ³	2006/2007 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
Semestre d'hiver	13.247	14.518	14.672
Semestre d'été	87.671	100.816	90.434
Total annuel	100.918	115.334	105.106

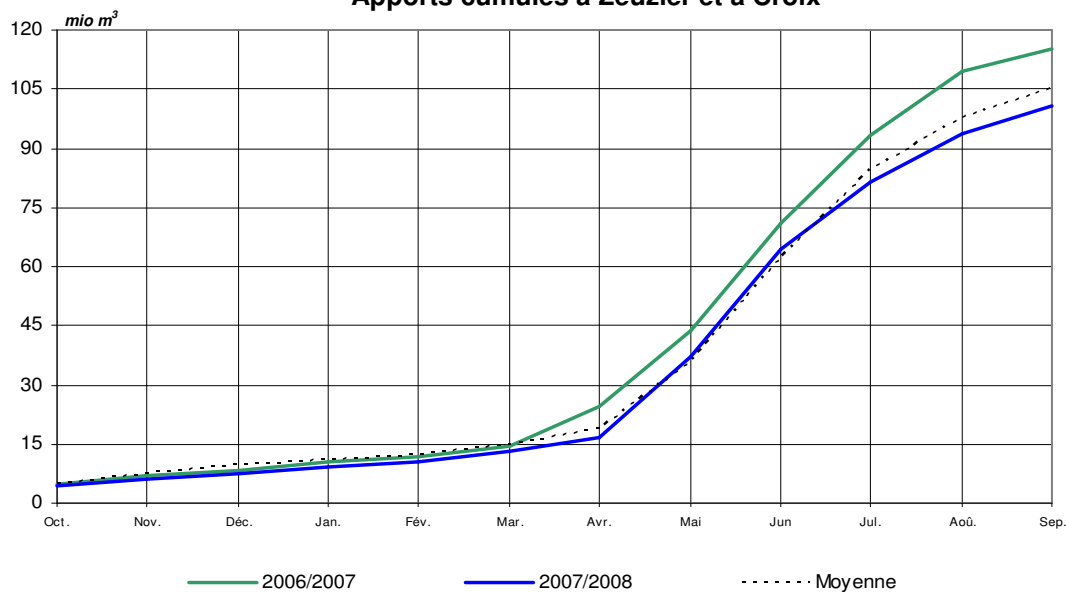
Courbe de vidange et de remplissage du barrage de Zeuzier



La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

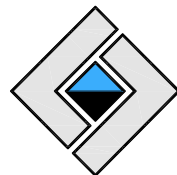
	2007/2008 mio m ³	2006/2007 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
Bassin de Zeuzier	74.711	82.003	78.365
Bassin de Croix	26.207	33.331	26.741
Total annuel	100.918	115.334	105.106

Apports cumulés à Zeuzier et à Croix



Fourniture d'eau potable

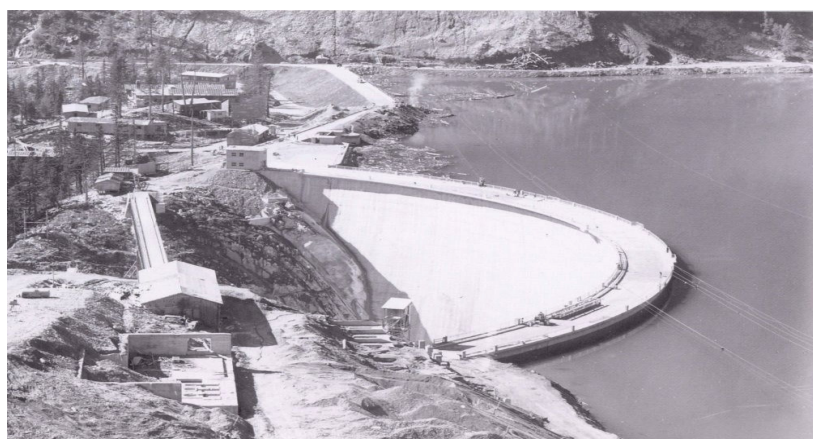
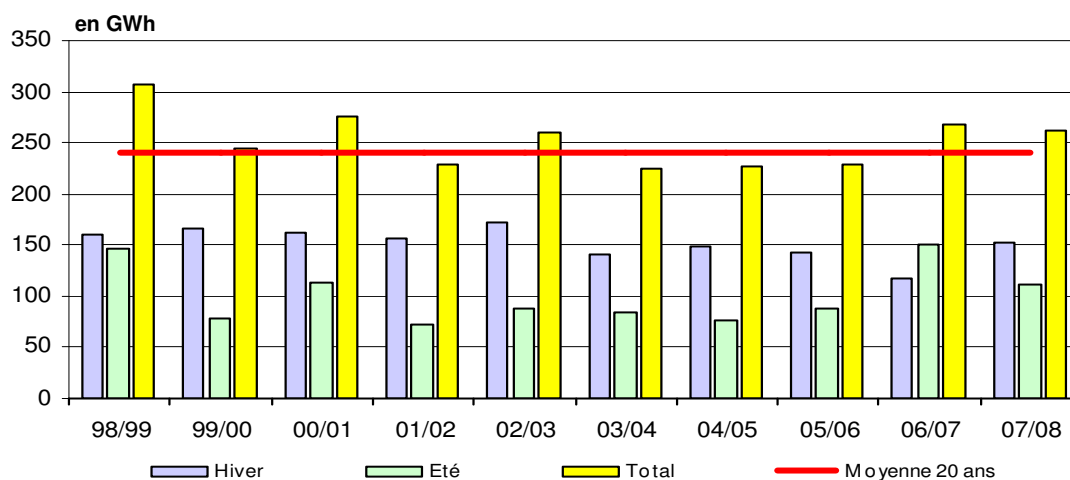
Durant l'exercice, 850'262 m³ d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent et de Lens.



Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2007/2008			2006/2007		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	96.987	61.500	158.487	73.609	85.338	158.947
St-Léonard	54.978	48.013	102.991	43.088	64.521	107.609
Chamarin	0.005	1.104	1.109	0.013	1.006	1.019
Total annuel	151.970	110.617	262.587	116.710	150.865	267.575



Barrage de Zeuzier il y a 50 ans

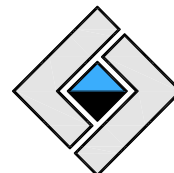
Administration

L'Assemblée générale du 14 mars 2008 a procédé au renouvellement du Conseil d'administration. Tous les administrateurs ont été confirmés dans leur mandat. Le Conseil d'administration a nommé M. François Mudry, Président et M. Jörg Schild, Vice-Président de la société.

L'Assemblée générale remercie M. Heinz Raaflaub, Président sortant, pour tout le travail effectué à la tête de la société.

Personnel

L'effectif du personnel mis à disposition pour l'exploitation de l'aménagement compte 24 collaborateurs à la clôture de l'exercice. Le Conseil d'administration remercie la direction et le personnel pour la qualité et l'intensité de leur engagement au cours de l'année écoulée.



COMPTES ANNUELS

Principes régissant l'établissement des comptes

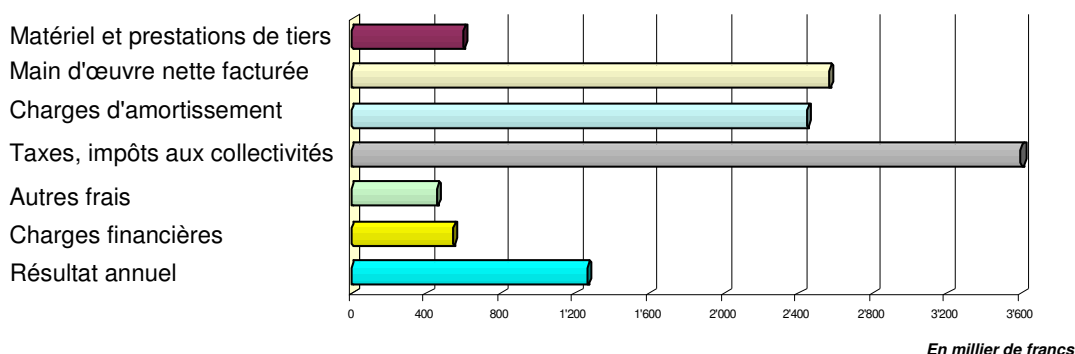
Les comptes annuels 2007/2008 de l'Electricité de la Lienne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec les normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 663b du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2007/2008 s'élève à Fr. 10'974'921.74, en baisse de Fr. 281'364.26 par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est due principalement à la diminution des charges d'amortissement, ainsi que celle des charges de concessions influencées par les apports d'eau.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 11'306'183.60 contre Fr. 11'654'340.63 pour l'exercice précédent. La diminution est de Fr. 348'157.03, elle provient principalement des charges d'exploitation.



Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement le montant facturé à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable.

Le compte de régularisation de l'actif englobe la valeur des impôts anticipés à récupérer et les primes d'assurances payées d'avance.

Passif

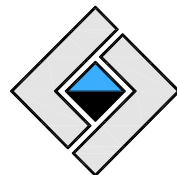
Le compte de régularisation du passif englobe principalement les redevances courues et les recettes reçues d'avance.

Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 663b du Code des Obligations et avec les normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

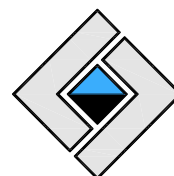
Organe de révision

L'Assemblée générale du 14 mars 2008 a confié le mandat de révision, pour une année, à la société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2007/08	2006/07
Frais annuels à la charge des partenaires	4	11'306	11'654
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	5	1'639	1'687
Remboursement de prestations	6	203	221
Autres produits d'exploitation		48	33
Produits d'exploitation		13 196	13 595
Achats d'énergie		-776	-779
Matériel et prestations de tiers		-595	-573
Main d'œuvre facturée		-2 765	-2 723
Charges des concessions	7	-2 911	-3 123
Charges d'amortissement		-2 444	-2 611
Autres charges d'exploitation		-947	-911
Impôts sur le capital et impôts divers		-537	-536
Charges d'exploitation		- 10 975	- 11 256
Résultat avant intérêts et impôts		2 221	2 339
Produits financiers		87	106
Charges financières		-630	-766
Produits/Charges hors exploitation		18	17
Résultat avant impôt sur le bénéfice		1 696	1 696
Impôt sur le bénéfice	8	-433	-433
Résultat		1 263	1 263



BILAN

en mille CHF	Annexe	30.09.2008	30.09.2007
Immobilisations corporelles	3	48 508	49 396
Total de l'actif immobilisé	1	48 508	49 396
Créances résultant de ventes et de prestations	9	415	276
Autres créances	10	9	67
Comptes de régularisation actif	11	224	295
Liquidités		1 414	2 328
Total de l'actif circulant		2 062	2 966
TOTAL DE L'ACTIF		50 570	52 362
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve générale		4 376	4 313
Résultat au bilan		1 263	1 263
Total des fonds propres		29 639	29 576
Dettes financières à long terme	12	14 000	16 000
Total des fonds étrangers à long terme		14 000	16 000
Dettes financières à court terme	13	2 000	2 000
Dettes résultant d'achats et de prestations	14	2 071	1 742
Autres dettes	15	1	4
Comptes de régularisation passif	16	2 859	3 040
Total des fonds étrangers à court terme		6 931	6 786
Total des fonds étrangers		20 931	22 786
TOTAL DU PASSIF		50 570	52 362

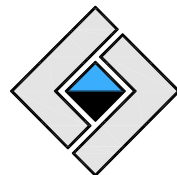


TABLEAU DE FINANCEMENT

en mille CHF	2007/08	2006/07
Résultat	1 263	1 263
Amortissements	2 444	2 611
Cash flow	3 707	3 874
Variation de l'actif circulant net	135	738
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	3 842	4 612
Investissements sur immobilisations corporelles	-1 556	-818
Free cash flow	2 286	3 794
Dividende distribué	-1 200	-1 200
Variation des dettes financières à long terme	-2 000	16 000
Variation des dettes financières à court terme	0	-18 000
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	-3 200	-3 200
Variation des liquidités	-914	594
<i>Justification</i>		
Liquidités au début de l'exercice	2 328	1 734
Liquidités à la fin de l'exercice	1 414	2 328
Variation des liquidités	-914	594

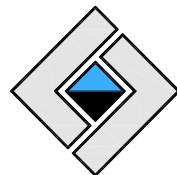


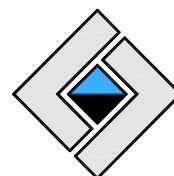
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.—
chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2006	24'000	4'250	1'263	29'513
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2006/2007			1'263	1'263
Capitaux propres au 30.09.2007	24'000	4'313	1'263	29'576

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2007	24'000	4'313	1'263	29'576
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2007/2008			1'263	1'263
Capitaux propres au 30.09.2008	24'000	4'376	1'263	29'639

A l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



ANNEXE

1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

Généralités

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC. Ils fournissent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principes d'évaluation

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés selon la méthode des amortissements constants. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique, mais au maximum sur la durée de la concession des immobilisations de la production d'énergie.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

Immobilisations

Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations électriques	35 ans
Installations hydrauliques	40 – 80 ans
Equipements d'exploitation	8 – 15 ans

2- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

3- Immobilisations corporelles

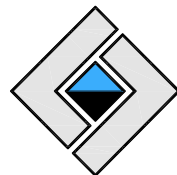
Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Matériel Mobilier Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.2007	476	132 377	0	640	133 493
Entrées	0	0	0	1 556	1 556
Changement de position	0	1 465	0	-1 465	0
Sorties	0	0	0	0	0
Valeurs d'achat au 30.09.2008	476	133 842	0	731	135 049
Amort. cumulés au 01.10.07	-476	-83 621	0	0	-84 097
Amortissements 2007/2008	0	-2 439	0	0	-2 439
Amortissements non planifiés	0	-5	0	0	-5
Sorties	0	0	0	0	0
Amort. cumulés au 30.09.2008	-476	-86 065	0	0	86 541
Valeur comptable nette au 30.09.2008	0	47'777	0	731	48'508
Valeur comptable nette au 01.10.2007	0	48'756	0	640	49'396

Les valeurs d'assurance incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent, le 30.09.2008, à CHF 137.663 mio (30.09.2007 CHF 137.075 mio).

4- Frais annuels à la charge des partenaires preneurs d'énergie

Les charges non couvertes par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le règlement contractuel, pris en charge par les partenaires preneurs d'énergie en fonction de leur participation.



5- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

Pour la transaction avec les actionnaires, il s'agit de la vente d'énergie de remplacement à la Ville de Sion.

en mille CHF	2007/08	2006/07
Vis-à-vis des actionnaires	807	807
Vis-à-vis des tiers	832	648
Vis-à-vis des tiers – complément 2005-2006	0	232
Total	1 639	1 687

6- Remboursement de prestations

en mille CHF	2007/08	2006/07
Vis-à-vis des actionnaires	65	69
Vis-à-vis des tiers	138	152
Total	203	221

7- Charges des concessions

en mille CHF	2007/08	2006/07
Impôt spécial sur les forces hydrauliques au canton	1 488	1 686
Redevances hydrauliques, concessions aux communes	1 423	1 437
Total	2 911	3 123

8- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2007/08	2006/07
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	433	433
Total	433	433

9- Créances résultant de ventes et de prestations

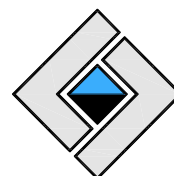
en mille CHF	30.09.2008	30.09.2007
Vis-à-vis des actionnaires	2	3
Vis-à-vis des tiers	413	273
Total	415	276

10- Autres créances

en mille CHF	30.09.2008	30.09.2007
Vis-à-vis des actionnaires	0	0
Vis-à-vis des tiers	9	67
Total	9	67

11- Comptes de régularisation actif

en mille CHF	30.09.2008	30.09.2007
Avoir fiscal	0	0
Vis-à-vis des tiers	224	295
Total	224	295



12- Dettes financières à long terme

en mille CHF				30.09.2008	30.09.2007
	Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation		
	3.50	01.02.2007-31.01.2017	-	14 000	16 000
Total				14 000	16 000

13- Dettes financières à court terme

en mille CHF				30.09.2008	30.09.2007
	Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation		
	3.50	01.10.2008-30.09.2009	-	2 000	2 000
Total				2 000	2 000

14- Dettes résultant d'achats et de prestations

Les dettes envers les actionnaires sont le solde des frais annuels à la charge des partenaires facturés en fin d'exercice.

en mille CHF			30.09.2008	30.09.2007
Vis-à-vis des actionnaires			531	460
Vis-à-vis des tiers			1 540	1 282
Total			2 071	1 742

15- Autres dettes

en mille CHF			30.09.2008	30.09.2007
Vis-à-vis des tiers			1	4
Total			1	4

16- Comptes de régularisation passif

en mille CHF			30.09.2008	30.09.2007
Dettes fiscales			320	319
Vis-à-vis des tiers			2 539	2 721
Total			2 859	3 040

17- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateur propre. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région SA. Les frais de personnel figurant au compte de résultat correspondent aux charges facturées par l'Energie de Sion-Région SA. Par conséquent, la société n'est pas porteuse de risques selon Swiss GAAP RPC 16.

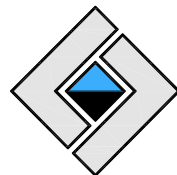
18- Relations avec des sociétés liées

Les sociétés liées comprennent toutes les sociétés et collectivités de droit public énumérées en page 1 du présent rapport. Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément aux usages du marché.

19- Indications supplémentaires

L'accord avec les autorités fiscales réglant l'imposition du bénéfice est échu depuis le 31.12.2005. Sous l'égide de l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique (AVPEE), des pourparlers sont en cours. L'impôt sur le bénéfice des trois derniers exercices pourrait être ainsi modifié en fonction du résultat des négociations.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 663b du CO et des normes Swiss GAAP RPC.



PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2007/08	2006/07
Report de l'exercice précédent	-	-
Résultat de l'exercice	1'263'000	1'263'000
Résultat au bilan	1'263'000	1'263'000
Dividende 5 % (exercice précédent: 5 %)	1'200'000	1'200'000
Attribution à la réserve générale	63'000	63'000
Report à nouveau	-	-
Total	1'263'000	1'263'000

Sion, le 2 décembre 2008

Au nom du Conseil d'administration
Le Président Le Vice-Président

François Mudry Jörg Schild

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des actionnaires de
L'ELECTRICITE DE LA LIENNE SA
Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Electricité de La Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Stéphane Jaquet
Réviseur responsable



Stéphane Coccolo

Sion, le 14 janvier 2009